COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU MERCREDI 29 JUILLET 2020

Le 29 juillet 2020, à 10 heures 30, les membres de la commission permanente, dûment convoqués par **M. Jean-Guy TALAMONI**, président de l'Assemblée de Corse, se sont réunis dans la Salle des Délibérations du Palais Lantivy.

Cette séance publique à caractère décisionnel se déroule conformément à la délibération n° 20/067 AC en date du 24 avril 2020 de l'Assemblée de Corse, prise sur la base des dispositions de l'article L. 4133-6-1 du code général des collectivités territoriales. Elle attribue en effet une délégation générale à sa commission permanente. Celle-ci s'exerce selon les conditions mentionnées aux articles 1, 2, 3 et 4 de l'acte précité. En aucune façon, cette délégation ne porte sur les matières suivantes : le budget, le compte administratif et le PADDUC.

Compte tenu des dispositions sanitaires en vigueur et nonobstant le fait que l'état d'urgence ait été levé, les commissaires sont placés dans la salle de manière à ce que les règles de distanciation physique soient strictement respectées. Le port du masque est obligatoire.

Sont présents :

Mme Mattea CASALTA, vice-présidente,

Mmes et MM. Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI,

Sont absents et représentés :

M. Hyacinthe VANNI, vice-président, par Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Mme Christelle COMBETTE par M. Jean-Martin MONDOLONI, Mme Nadine NIVAGGIONI par M. Paulu Santu PARIGI, M. Petr'Antone TOMASI par Mme Rosa PROSPERI, Est absent excusé:

M. Jean-Guy TALAMONI, président de l'Assemblée de Corse,

Assistent à la réunion :

M. Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif,
Mme Bianca FAZI, conseillère exécutive,
Mme Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, conseillère exécutive,
M. François SARGENTINI, conseiller exécutif.

Mme CASALTA ouvre la séance et prie les commissaires de bien vouloir accepter les excuses du président TALAMONI. Elle procède à l'appel nominal.

1- Rapport n° 205 portant actualisation de la convention relative à l'opération « Assemblea di i Ziteddi »

Mme CASALTA précise qu'il s'agit d'un rapport du président TALAMONI.

Elle met le document aux voix. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENT: 1

2- Rapport n° 206 portant répartition de la part territoriale du FNDS

M. BIANCUCCI rapporte et précise que le rapport considéré a recueilli les avis favorables respectifs de la CFF et de la CDENATE.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENT: 1

3- Rapport n° 164 relatif à un protocole transactionnel – Tunnel de VIGHJANEDDU

Le rapport est présenté par M. BIANCUCCI.

Mme CASALTA fait mention des avis favorables de la CFF, d'une part, et de la CDENATE, d'autre part.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENT: 1

4- Rapport n° 173 portant aménagement et mise en accessibilité des points d'accès au réseau ferroviaire

M. BIANCUCCI présente le rapport en cause.

Mme CASALTA intervient et souligne que la CFF et la CDENATE ont émis un avis favorable. S'expriment également **Mmes PROSPERI** et **FELICIAGGI.**

M. BIANCUCCI prend acte des observations de Mme FELICIAGGI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENT: 1

5- Rapport n° 167 concernant le sinistre 2020-03

M. BIANCUCCI présente le contenu du rapport qui n'appelle aucune observation de la part des commissaires.

Celui est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENT: 1

6- Rapport n° 168 concernant le sinistre 2020-04

Il s'agit d'un rapport de même nature le précédent. Il est présenté par M. BIANCUCCI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Isabelle FELICIAGGI, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 14 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENT: 1

7- Rapport n° 182 portant acquisition auprès de la Mutualité Sociale Agricole de la région Corse d'un immeuble à usage de bureaux sis à Aiacciu (Pumontu), parc Cunéo

<u>d'Ornano et cadastré section BX n° 71 – Pouvoir donné à M. Jean BIANCUCCI, conseiller exécutif, de signer l'acte authentique administratif correspondant</u>

M. BIANCUCCI effectue une présentation du rapport.

Mme CASALTA indique que la CFF a émis un avis favorable sur son contenu.

Interviennent successivement, M. MONDOLONI, Mme CASALTA, MM. COLONNA et POLI.

Le rapporteur apporte des éléments de réponse aux interrogations formulées par les intervenants.

Le rapport est adopté à la majorité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

Non-Participation: Mme COMBETTE et M. MONDOLONI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 2 ABSENT: 1

8- Rapport n° 201 relatif au suivi des motions adoptées par l'Assemblée de Corse en 2019

Le rapport est présenté par le secrétaire général du conseil exécutif de Corse. Il ne donne pas lieu à un vote dans l'immédiat, il sera en effet présenté lors de la session des 30 et 31 juillet 2020 par le président du conseil exécutif de Corse et soumis au vote à cette occasion.

S'expriment après lui, Mme CASALTA et M. COLONNA.

Le secrétaire général de l'Assemblée de Corse préconise de prendre acte du document.

Il est 12 heures 00, M. TOMASI est désormais présent dans la Salle des Délibérations.

9- Rapport n° 170 portant processus de création d'une réserve naturelle de Corse sur la façade maritime nord occidentale

Le rapporteur est M. SARGENTINI.

Mme CASALTA porte à la connaissance des commissaires que, suite à un problème de connexion informatique, le rapport dont il s'agit n'a pu être examiné par la CDENATE.

M. TOMASI présente un amendement au nom du groupe Corsica Libera.

Il s'agit tout d'abord de supprimer l'antépénultième paragraphe de la page du document de présentation.

Il convient ensuite d'insérer après l'avant-dernier paragraphe du rapport, les deux alinéas suivants :

« Cet avis favorable à la création de cette riserva naturale di Corsica s'accompagne d'une demande de transfert de la Collectivité de Corse du pouvoir règlementaire relatif au périmètre actuel de la réserve actuellement régi par le décret du 9 décembre 1975. Cette demande d'habilitation réglementaire s'effectuera sur le fondement du statut de la Corse, et plus précisément, de l'article L4422-16 II du code général des collectivités territoriales.

Dans l'attente de la mise en œuvre du transfert du pouvoir règlementaire à l'Assemblée de Corse, il serait souhaitable que l'Etat procède à la mise à jour de la réglementation des dispositions du décret dont le caractère obsolète est admis. »

Il y a lieu enfin d'ajouter un nouvel article à la suite de l'article 2 du projet de délibération libellé comme suit :

- « Demande au gouvernement, sur le fondement de l'article L. 4422-16 du CGCT, d'engager une procédure de transfert à la collectivité de Corse du pouvoir réglementaire relatif au périmètre de l'actuelle Réserve Naturelle de Scandola régie par le décret du 9 décembre 1975. »
- M. MONDOLONI fait part de ses observations.
- M. SARGENTINI émet un avis favorable sur l'amendement proposé et répond au second intervenant.

L'amendement ainsi rédigé est approuvé à la majorité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

Non-Participation: Mme COMBETTE et M. MONDOLONI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 2 ABSENT: 1

M. MONDOLONI, retenu par d'autres obligations, est tenu de quitter la séance à 12 heures 20.

Le rapport ainsi amendé est mis aux voix et il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

10- Rapport n° 177 relatif à la détermination des durées d'amortissement des immobilisations

M. BIANCUCCI rapporte.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

11- Rapport n° 220 portant rapport modificatif, mesure d'aide d'urgence aux offices de tourisme

Au terme de la présentation du document par **M. BIANCUCCI**, le vote intervient selon les mêmes procédures que précédemment.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

12- Rapport n° 218 relatif à une modification des conditions d'emplois (régime indemnitaire) des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE)

M. BIANCUCCI effectue une courte présentation du rapport.

Mme CASALTA souligne que ce document n'a pas été examiné par la CFF, les services étant absents à la réunion de cette instance, et par la CDENATE.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

13- Rapport n° 219 concernant la tarification des plants forestiers produits par la pépinière forestière de Castelucciu

M. BIANCUCCI rapporte.

Intervient M. POLI.

Le rapport est ensuite mis aux voix.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

ABSENTS: 3

14- Rapport n° 109 relatif à la tarification de la restauration et de l'hébergement des établissements publics locaux d'enseignement pour l'exercice 2021

Mme GIACOMETTI-PIREDDA présente le rapport.

Mme CASALTA effectue une intervention et indique que le document a recueilli l'avis favorable de la CFF et de la CECCSS.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

ABSENTS: 3

15- Rapport n° 172 relatif aux montants prévisionnels de la participation aux charges de fonctionnement matériel des EPLE de Corse pour 2021

La rapporteuse est **Mme GIACOMETTI-PIREDDA**.

S'exprime Mme CASALTA.

La CFF et la CECCSS ayant émis un avis favorable, le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP:0

ABSENTS: 3

S'agissant des trois affaires suivantes pour lesquels les avis favorables respectifs de la CFF et de la CECCSS ont été recueillis, **MM. COLONNA** et **TOMASI** intéressés quittent provisoirement l'hémicycle.

16- Rapport n° 181 concernant le programme d'actions complémentaires d'enseignement supérieur 2019-2020 de l'université de Corse

Mme GIACOMETTI-PIREDDA présente le rapport.

Le document est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 10 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 5

17- Rapport n° 185 relatif au dispositif d'aide aux doctorants de l'université de Corse pour les années universitaires 2020/2021 et 2021/2022

Ce rapport, après une courte présentation de **Mme GIACOMETTI-PIREDDA**, est adopté dans les mêmes conditions que précédemment.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 10 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 5

18- Rapport n° 186 portant programme d'actions complémentaires d'enseignement supérieur 2020-2021 de l'université de Corse

Après la présentation du rapport par **Mme GIACOMETTI-PIREDDA**, le document est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 10 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 5

MM. COLONNA et TOMASI réintègrent l'hémicycle.

Suivent trois rapports se rapportant au patrimoine pour lesquels la CFF et la CECCSS ont émis un avis favorable.

19- Rapport n° 215 concernant une convention relative aux modalités de mise en œuvre des activités réalisées par la communauté de communes de la Costa Verde dans le cadre du projet Racine

Mme GIACOMETTI-PIREDDA présente le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

20- Rapport n° 216 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités réalisées par la communauté de communes de l'Alta Rocca (projet Itinera Romanica +)

Le rapport est présenté par Mme GIACOMETTI-PIREDDA.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

21- Rapport n° 217 concernant une convention relative aux modalités de mise en œuvre des activités réalisées par la communauté de communes de la Costa Verde dans le cadre du projet Itinera Romanica +

Mme GIACOMETTI-PIREDDA présente le rapport.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

22-Rapport n° 166 relatif aux actions sociales de proximité

Mme FAZI procède à la présentation du rapport.

Il est donné lecture de l'amendement de **Mme SIMEONI** au nom du groupe **Corsica Libera**. Ce dernier est rédigé comme suit :

« Il convient donc d'analyser, d'interpréter et de comprendre les phénomènes hashtags libérateurs de maux et de parole (Retour des Pôles territoriaux, des référents sociaux...) en distinguant les phénomènes qui émergent de notre société (Identifier les comportements à risques (décochage scolaire, problème intrafamilial, addictions en tout genre), Harcèlement (scolaire, cyber...), Violence à caractère sexuel). »

Cet amendement a fait l'objet d'un sous-amendement. Il y a lieu de remplacer « Il convient donc d'analyser » par « La commission Violence sera donc saisie pour analyser et comprendre les phénomènes... »

La CECCSS saisie a émis un avis favorable.

Mme FAZI dit qu'il en est de même pour le conseil exécutif.

Le rapport ainsi amendé est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

23- Rapport n° 169 relatif à la création d'un comité local du travail social et du développement social

Le rapport est présenté par Mme FAZI.

La CECCSS a donné un avis favorable.

Le document est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

En ce qui concerne les rapports numéros 174, 171, 175, 176 et 178, la CFF et la CECCSS saisies ont émis un avis favorable.

Mme POLI-ANDREANI étant intéressée par le traitement de l'affaire suivante quitte provisoirement l'hémicycle.

24- Rapport n° 174 relatif aux conventions de financement des associations FALEPA et Sud Corse Insertion auto-écoles sociales

Mme FAZI rapporte et le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 11 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 4

Mme POLI-ANDREANI réintègre l'hémicycle.

25- Rapport n° 171 portant règlement du fonds d'aide aux jeunes

Ce rapport présenté par **Mme FAZI** est adopté à l'unanimité. Il en va de même des suivants jusqu'au n° 178.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0

ABSENTS: 3

<u>26- Rapport n° 175 approbation des conventions de financement des structures de l'insertion par l'activité économique</u>

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3 <u>27- Rapport n° 176 relatif à la convention de financement du centre d'hébergement d'urgence d'Aiacciu géré par la Croix Rouge pour l'exercice 2020</u>

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

28- Rapport n° 178 portant sur les conventions relatives au financement des dispositifs d'hébergement d'urgence et d'allocation logement temporaire gérés par la FALEP 2A pour l'exercice 2020

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

<u>29- Rapport n° 180 de présentation de la démarche d'élaboration des schémas directeurs dans les domaines de l'enfance et de la famille, ainsi que de l'accompagnement de la perte d'autonomie et du handicap</u>

Le document est rapporté par Mme FAZI. Il a recueilli l'avis favorable de la CECCSS.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

30- Rapport n° 202 de mise en œuvre du dispositif d'accompagnement des familles d'enfants malades hospitalisés sur la continent – prise en charge du 2ème accompagnant

Le rapport est présenté par Mme FAZI.

Prend la parole Mme POLI-ANDREANI.

Mme FAZI apporte des éléments de réponse à l'intéressée.

La CFF et la CECCSS ayant émis un avis favorable, le document est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

31- Rapport n° 183 relatif à l'aide à la production d'outils pédagogiques pour l'enseignement de la langue corse – convention CANOPE/Collectivité de Corse programme 2020

La rapporteuse est **Mme GIACOMETTI**.

Intervient M. COLONNA.

La rapporteuse répond à l'intéressé.

La CFF et la CECCSS ont émis, chacune en ce qui la concerne, un avis favorable.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP: 0 ABSENTS: 3

32- Rapport n° 184 portant Pianu lingua corsa et media : convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Collectivité de Corse et Radio France Bleue RCFM 2020-2022

Mme GIACOMETTI présente le rapport.

S'exprime Mme CASALTA à laquelle la rapporteuse répond.

Le document mis aux voix recueille l'unanimité.

Ont voté pour: Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABS.: 0 NP:0 **ABSENTS: 3**

> 33- Rapport n° 200 concernant le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau du sud de la plaine orientale - études et reconnaissances préliminaires de la tranche III du FEDER du Fiumorbu, communes de Lugu di Nazza et A Ghisunaccia

M. BIANCUCCI rapporte.

La CFF et la CDENATE ont émis un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Isabelle FELICIAGGI, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Paulu Santu PARIGI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI.

POUR: 12 CONTRE: 0 **ABS.: 0** NP:0

ABSENTS: 3

La séance est levée par la vice-présidente de l'Assemblée de Corse, à 13 heures 30.

Fait à Ajaccio, le 29 juillet 2020